

Culture : les chiffres de l'austérité

Entre 2014 et 2019, les institutions culturelles perdront 16 % de leurs moyens à cause des coupures budgétaires.

Le Soir a pu se procurer les détails des chiffres des coupures budgétaires à venir dans le monde culturel et scientifique. On savait déjà que le gouvernement fédéral comptait y faire de sérieuses économies pour assainir les finances du pays, on connaît désormais leur ampleur précise, institution par institution jusqu'en 2019. Et ça va faire mal, surtout pour les ins-

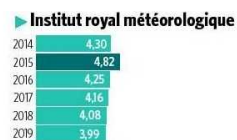
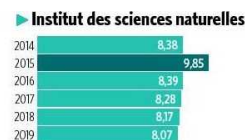
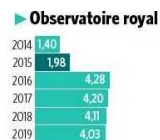
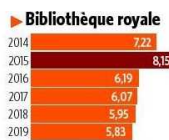
tutions culturelles qui perdent au total 20 millions d'euros. La Bibliothèque royale va ainsi perdre près de 20 % de sa dotation en quatre ans. Ces coupures budgétaires auront des conséquences directes sur le quotidien des différentes institutions. Aux Musées des Beaux-Arts, où la diminution de la dotation s'élève à 18,1 %, des expositions devront être suspendues et certains projets seront remis en cause. « Avec

ce qu'on nous impose comme économies, on n'a plus le droit de prendre de risques, alors que cela fait partie des missions scientifiques et pédagogiques que le gouvernement nous confie », explique-t-on aux Beaux-Arts. En comparaison, les institutions scientifiques seront moins touchées. Mais leur budget sera aussi revu à la baisse, et certaines craignent de devoir licencier dans les années à venir. ■

L'austérité fait perdre 16 % de ses moyens à la culture

Evolution des dotations des instituts fédéraux culturels et scientifiques

■ Instituts culturels
■ Instituts scientifiques
Chiffres en millions d'euros



- La secrétaire d'Etat Elke Sleurs a donné des chiffres précis des économies dans la culture.
- En cumulé, les institutions culturelles perdent 20 millions d'euros.
- « Pour contribuer à la réduction des dépenses publiques », justifie le cabinet.

Pour assainir les finances du pays, le gouvernement fédéral a décidé, lors de la négociation de l'accord de gouvernement l'été dernier, de réduire les dotations aux institutions scientifiques et culturelles du pays. L'idée : faire contribuer toutes les institutions fédérales à la réduction des dépenses publiques. Une norme avait alors été fixée pour les institutions culturelles et scientifiques. En 2015 : 4 % de frais de personnel en moins, 20 % de frais de fonctionnement en moins et 22 % d'investissements

en moins. En 2016 : 2 % de frais de personnel en moins, 2 % de frais de fonctionnement en moins et 3 % d'investissements.

Il fallait encore affiner le plan d'économies pour se faire une idée précise et disposer de montants précis. C'est chose faite. Le cabinet de la secrétaire d'Etat à la politique scientifique, Elke Sleurs (N-VA), a diffusé ces jours-ci une note, reprenant des montants parfaitement clairs.

Résultat : si l'on compare la dotation allouée en 2014 et celle qui vaudra en 2019, les institutions culturelles perdent au to-

tal 4,91 millions de dotation, soit 16 % de leurs moyens. Ce sont la Bibliothèque royale (19,3 %) et les Musées royaux des Beaux-Arts (18,1 %) qui consentent les plus lourdes économies. Les autres institutions culturelles (Musée royal de l'Afrique centrale, Musées royaux d'art et d'histoire, Institut du patrimoine artistique et Archives générales du Royaume) cèdent, de leur côté, environ 15 % chacune. Le Ceges est un peu moins touché. (-9,7 %).

La situation est moins pénible pour les instituts scientifiques. Si l'on prend la dotation qui était la leur en 2014 et qu'on la compare avec la situation en 2019, il y a même un gain : 1,83 million, soit 11 %. Mais la situation varie entre chacune de ces institutions. Ainsi, loin de voir ses moyens réduits, l'Observatoire d'Uccle les voit dopés, de 2,6 millions, soit... 187 %. « *Il s'agit d'un transfert de fonds provenant de la politique scientifique et destinés à prévoir et mesurer les impacts négatifs des éruptions solaires* », indique le porte-parole d'Elke Sleurs.

Les autres instituts scientifiques cèdent entre 3,7 % (Institut des sciences naturelles), 7 % (Institut royal météorologique) et 13,8 % (Institut d'aéronomie spatiale).

Si l'on cumule les montants perdus chaque année, sans tenir compte du bonus exceptionnel d'investissement de 2015 (lire plus loin), la facture est impressionnante. Le montant total des économies à réaliser par la Bibliothèque royale, les Archives générales du Royaume, le Ceges, le Musée royal d'Afrique centrale, les Musées royaux d'art et d'histoire, les Musées royaux des Beaux-Arts et l'Institut royal du patrimoine artistique grimpe

alors à près de 20 millions d'euros.

Pour l'ensemble des établisse-

L'Institut royal météorologique sera privé en cinq ans d'un peu plus d'un million d'euros

ments scientifiques, le montant cumulé des économies est également substantiel. Il est simplement masqué par le fait que l'Observatoire royal d'Uccle voit sa dotation augmenter de manière récurrente jusqu'en 2019. En dehors de cette exception, les autres instituts sont tous également mis à la diète. L'Institut royal météorologique d'Uccle sera privé en cinq ans d'un peu plus d'un million d'euros. L'Institut d'aéronomie spatiale perdra sur la même période 700.000 euros et l'Institut royal des sciences naturelles verra sa dotation fondre de plus de 980.000 euros.

Une situation globalement compliquée pour ces institutions, avec une nuance. Comme on le lira dans l'infographie,

toutes les institutions voient, en effet, leurs dotations augmenter une fois durant la législature, en 2015. Il faut y avoir l'effet de la décision du contrôle budgétaire de mars dernier, durant lequel le gouvernement fédéral a déci-

dé d'attribuer une somme globale de 11,2 millions à ces institutions. Mais attention : cette somme n'est pas structurelle, c'est-à-dire qu'elle n'est versée qu'une année. Elle ne peut donc servir qu'à des mesures à effet unique (« one shot ») et non, par exemple, à des embauches à durée indéterminée. Plus précisément, cette injection devait servir à rattraper de gros retards d'investissements, ou permettre aux institutions d'assurer leurs missions essentielles. Pour le cabinet de la secrétaire d'Etat, ce montant n'est pas négligeable. « *Et même sans ces 11 millions, la dotation prévue pour 2015 est supérieure à celles de 2014* », ajoute le porte-parole de la secrétaire d'Etat. Qui rappelle la philosophie de cet effort : « *Réduire les dépenses publiques de l'Etat, en faisant contribuer tous les services publics.* »

Hier, les réactions au sein des différentes institutions hésitaient entre fatalisme et résignation. A la Bibliothèque royale, la plus touchée par les mesures d'économie, on soulignait qu'il faudrait désormais plancher sur « *d'autres sources de financement* » que les dotations de l'Etat pour compléter les collections. ■

DANIEL COUVREUR
BERNARD DEMONTY

Fonck « C'est totalement démesuré »

ENTRETIEN

La chef de groupe de l'opposition CDH, Catherine Fonck, à la Chambre dénonce des mesures entravant l'accès à la culture.

Vous avez demandé et obtenu les chiffres d'économies dans les institutions culturelles et scientifiques. Que vous inspirent-ils ?
Nous sommes devant des économies démesurées. D'après mes calculs : 12 % sur le personnel, 28 % sur le fonctionnement, 33 % sur les investissements d'ici à 2019. Et on a fait le choix d'économies liées. Cela signifie qu'on touche tout le monde de la même manière

sans faire le tri entre les ressources et les besoins de chacun. Et tout ce que Elke Sleurs, la secrétaire d'Etat à la politique scientifique, donne comme ré-

ponse, c'est qu'elle va donner davantage d'autonomie de gestion aux institutions concernées pour leur permettre de faire face aux économies. La première question que je me pose, c'est de savoir si ces établissements vont encore être en mesure d'assurer leurs missions. Leurs responsables eux-mêmes émettent de sérieux doutes. Ensuite, je me pose des questions concernant l'accès à la culture.

C'est-à-dire ?

Prenons l'exemple des Beaux-Arts : on a doublé le prix du ticket il y a deux ans. Si les économies du gouvernement reviennent à ne plus permettre l'accès à la culture, on passe à côté d'un enjeu politique très important. Et je me pose aussi des questions sur la recherche.

Lesquelles ?

Une question simple : au-delà de la viabilité des institutions sou-

les moyens qui vont leur rester vont leur permettre d'investir dans la recherche ? C'est fondamental pour des institutions de ce type. Et plus fondamentalement, on peut se demander si le gouvernement peut continuer à garder une politique scientifique fédérale. La question peut se poser quand on voit les choix qui sont faits aujourd'hui, ou les non-choix, et quand on voit le montant de la facture.

La secrétaire d'Etat indique que ces institutions doivent participer aux efforts de réduction des dépenses publiques et que 11 millions vont être réinjectés cette année dans ces organismes...

C'est vrai : 11 millions en 2015. Mais c'est non structurel. Cela signifie qu'on ne peut pas mener de projets de long terme. Et quand on met tout cela ensemble, la facture est vraiment salée. ■

Propos recueillis par
B.Dy

culture Des expositions menacées

Les institutions culturelles fédérales touchées par l'austérité? Chiffres à l'appui, les craintes de l'automne passé deviennent réalités. Aux Musées royaux des beaux-arts, on ne s'étonne pas des chiffres, qui n'en plombent pas moins le moral de la maison. Du reste, son directeur Michel Draguet lui-même le prédisait, lorsqu'il déclarait en novembre au *Soir* que la baisse des dotations atteindrait un peu plus de 20 % en 2019.

Des économies seront donc à trouver. Où cela? Au niveau des investissements (et du personnel?). Dans le bâtiment, « *mais là, on est lié au plan de rénovation et de construction de la régie des bâtiments* ». Dans l'organisation d'expositions, aussi. Bref, 2016 sera en cela une année douloureuse, puisqu'on parle de rendez-vous remis en question : comme Fernand Khnopff et Marcel Broodthaers. Des expos pas annulées, insiste-t-on aux Musées des Beaux-Arts, mais suspendues. Il n'empêche, observe le service de presse, « *avec ce qu'on nous impose comme économies, on n'a plus le droit de prendre de risques, alors que cela fait partie des missions scientifiques et pédagogiques que le gouvernement nous confie. Et cela a des implications pour une institution qui souhaite mettre à l'honneur des artistes pas forcément toujours connus. Sans la garantie d'un retour sur investissement, le risque ne peut plus être pris.* »

Détail surréaliste : l'expo Khnopff sera

montée l'an prochain... au Museo Correr, de Venise. Par contre, le projet d'expo autour de George Minne, menacé, devrait finalement voir le jour, notamment grâce au soutien de mécènes, et dans l'intervalle, un fonds de roulement a été créé avec l'inspecteur des finances.

Pour organiser des expositions, 2016 sera une année douloureuse. On parle déjà de rendez-vous remis en question

Aux Musées royaux d'art et d'histoire, Eric Gubel, son directeur, n'avait pas pris connaissance, hier, des prévisions budgétaires, et se refusait à commenter la situation. Il n'en déplore pas moins la nouvelle vague de restrictions, qui devraient toucher le personnel, les investissements et les frais quotidiens. « *Les menaces continues de nouvelles vagues de restrictions nous obligent à sans cesse nous adapter, et essayer d'autres moyens de financement, comme le crowdfunding ou le recours à de nouveaux mécènes.* »

2015 est une année très difficile pour le MRAH, avertit Gubel, alors que 2016 s'annonce plus coriace encore. « *Ce n'est pas motivant, mais il va falloir faire face, puisque ces économies nous ont été imposées par l'Europe.* »

Du côté de la Bibliothèque royale de Belgique, on veut « *garder un dialogue*

constructif et positif avec le cabinet » et compenser les pertes du long terme par l'investissement « *one shot* » confirmé par Elke Sleurs il y a un mois. « *Nous avions dû rendre cinq projets prioritaires, à court terme, à mener pour fin 2016*, explique Joachim Spyns, responsable de la communication à la Bibliothèque Royale. *Parmi eux, la rénovation des salles, un accueil up-to-date, du wi-fi dans tout le bâtiment... Rien d'exceptionnel, le minimum pour une bibliothèque nationale. Pour le reste, tous les autres projets sont évidemment bloqués depuis l'arrivée du nouveau gouvernement. Mais ce n'est pas une surprise. Nous avions ces chiffres et nous étions préparés.* »

La priorité a été de garder le personnel, composé de près de 300 personnes. Aucun licenciement donc mais les départs à la retraite ne seront pas remplacés. « *Il faudra faire plus avec moins.* » Il y aura de petites économies – « *on ne renouvellera pas certains abonnements aux journaux étrangers* » – et de toutes grosses. « *C'est dommage*, poursuit Joachim Spyns, *mais quand des opportunités d'achat se présenteront, ça se fera sans nous. C'est une perte pour notre patrimoine, mais qui profitera à nos collègues français et néerlandais.* »

Pourtant, on reste positif. « *Ce sont des défis à relever*, souligne l'attaché de presse. *Il faut rester ouvert à toute discussion.* » ■

NICOLAS CROUSSE
JULIE HUON

science « Impossible d'assurer nos mandats »

Ces réductions de dotations étaient prévues dès le pacte de gouvernement d'octobre dernier. Elles s'inscrivent dans les efforts budgétaires qui nous avaient été demandés », déplore Daniel Gellens, chef de département ad interim de l'Institut royal de météorologie. Pour lui, la priorité doit être donnée au service aux citoyens. « *Les prévisions météorologiques, ce n'est pas un jour sur deux. Il faudra que nous puissions maintenir nos missions tout en rationalisant les dépenses.* »

Et c'est surtout le personnel qui va pâtir de coupes claires. Sur les 200 personnes travaillant pour l'institut, une quinzaine de postes seront amenés à disparaître. « *Jusqu'en 2016, nous pourrions*

nous contenter du non-remplacement des départs naturels. Mais au-delà, les départs naturels ne suffiront plus. Et nous avons très peu de marge de manœuvre. L'entretien du matériel ne peut souffrir d'aucune économie. Une tour météo, cela s'entretient régulièrement. »

Le discours est sensiblement le même du côté de l'Institut royal des sciences naturelles. « *Nous devons utiliser nos ressources propres pour payer nos factures d'électricité. Il n'est pas normal que les budgets de recherche servent en partie à accomplir les tâches structurelles de l'Institut. Les dotations ne suffisent pas pour payer nos factures d'électri-*

cité. »

Pour la directrice générale de l'Institut, Camille Pisani, l'année 2015 a déjà été douloureuse financièrement car l'institut a dû économiser 20 % sur le fonctionnement. « *Nous en sommes arrivés au point où il devient impossible d'assurer nos mandats de base. Il faudra réévaluer lors du prochain plan de gestion avec la Secrétaire d'Etat quelles sont les missions qui nous sont confiées avec les moyens qu'il nous restera.* »

Le pire, pour la directrice, est l'incertitude. On ne sait pas du tout ce qui sera fait demain, quelle est la vision du fédéral concernant la recherche. ■

Th.Ca.